

## LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être **verbale, physique** ou **psychologique**. Elle peut être le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

### Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

**La prévention et la lutte contre le harcèlement à l'Ecole constituent une priorité. En cas de doute, parlez-en à l'enseignante de votre enfant ou à la directrice.**

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le :

**N° VERT « NON AU HARCELEMENT » : 3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet :

**N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000**

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

